



Syndicat majoritaire
Du CP PERPIGNAN

SWINACCESS : UN PIÈGE POUR LES SURVEILLANTS ?

le mercredi 11 mars 2026

Ce jour, au Centre de Détention, à 11h10, lors de la remontée de promenade, deux détenus se sont violemment bagarrés au niveau de la porte palière du troisième étage. Trois surveillants sont immédiatement intervenus afin de séparer les protagonistes au milieu d'autres détenus. Lors de la maîtrise des deux individus **deux des trois agents ont reçu des coups de pied au niveau des jambes**. Cette altercation illustre une nouvelle fois le climat tendu entretenu par certains profils psychologiques qui pullulent désormais dans notre établissement.

Là où la situation devient problématique, c'est avec le nouveau système de serrurerie **SWINACCESS** récemment installé au centre de détention. Désormais tous les SAS sont commandés depuis le rez-de-chaussée retirant toute autonomie aux surveillants d'étage.

Aujourd'hui encore, malgré la réactivité de l'agent du rez-de-chaussée pour déverrouiller, une surveillante est restée bloquée derrière la grille palière sans pouvoir intervenir au milieu d'autres détenus. Deux surveillants du deuxième étage ont été obligés de passer par le monte-charge car ils étaient bloqués sur leur étage...Etcetera

Un comble pour un système ayant coûté « une blinde » censé garantir la sécurité des personnels. Le CP de Perpignan n'est pas le seul établissement à constater que ce nouveau système ralentit les interventions, complique la gestion des incidents et multiplie les risques de circulation non maîtrisée des détenus entre les étages. Alors qu'auparavant la sécurisation des mouvements et des interventions reposait directement sur les surveillants d'étage.

Heureusement que cet incident ne s'est pas produit un week-end avec notre effectif amputé de **39 agents** et l'absence de moyens de contrainte au rez-de-chaussée du Centre de Détention retirés sur décision de la cheffe d'établissement alors que **l'UFAP UNSa Justice** en avait demandé la mise en place pour pallier **la pénurie de gradés de roulement**.

L'UFAP UNSa Justice exige un signalement des deux individus au titre de l'article 40 ainsi qu'une sanction disciplinaire exemplaire.

L'UFAP UNSa Justice revendique que la sécurité des personnels reste la priorité absolue et que ce système ne soit pas un danger supplémentaire pour les agents du CP Perpignan.

Pour le bureau local

Le secrétaire Pierre Grousset

